

AGIR Covid19 télétravail et déconfinement - Questions/Réponses du Ministère Du Travail + Note AGIR

Dans tous les secteurs, les gestes barrière et les règles de distanciation sont la meilleure protection contre la propagation du COVID-19.

Ces éléments sont rappelés par le ministère du travail :

L'employeur, pour remplir son obligation en matière de santé et de sécurité des personnels pendant l'épidémie, doit mettre en oeuvre ces mesures.



Documents

[Télétravail et déconfinement - Questions Réponses](#)